

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 10/04/2024  
ID Télétransmission : 033-213300635-20240409-136201-DE-1-1

**Séance du mardi 9 avril 2024  
D-2024/109**

Date de mise en ligne : 12/04/2024

certifié exact,

**Aujourd'hui 9 avril 2024, à 14h00,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 16h55 à 17h11

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

M. Cyrille JABER présent à partir de 15h00, Mme Sandrine JACOTOT présente à partir de 16h50, M. Jean-Baptiste THONY présent à partir de 17h30, Mme Marie-Julie POULAT présente jusqu'à 15h40, M. Guillaume MARI présent jusqu'à 17h20, M. Vincent MAURIN présent jusqu'à 18h05, Mme Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 18h40, M. Didier CUGY présent jusqu'à 18h40, M. Patrick PAPADATO présent jusqu'à 19h35.

M. Dimitri BOUTLEUX et Mme Harmonie LECERF MEUNIER quittent la séance de 19h41 à 20h35.

### **Excusés :**

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**Attributions d'aides en faveur des associations pendant le temps scolaire. Délégation actions éducatives. Subventions 2024. Adoption. Autorisation.**

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville a adopté en 2022 Grandir et s'épanouir, son projet éducatif de territoire (PEDT) pour les 0-18 ans. Celui-ci a vocation à mettre notre ville à hauteur d'enfant en permettant à chacune et à chacun de grandir et de s'épanouir dans une cité plus juste, plus écologique et plus démocratique, tout au long des parcours de l'enfant et du jeune.

Dans ce cadre, la ville soutient la dynamique de projets initiés par les associations et cohérents avec sa politique éducative. S'agissant de projets spécifiquement développés en temps scolaire, la direction éducation de la Ville de Bordeaux soutient financièrement les actions à destination des élèves de maternelle ou d'élémentaire réalisées en lien avec l'Education nationale.

L'attribution de subventions, prévues au budget primitif, leur permet de développer des actions éducatives et de favoriser l'apprentissage des enfants sur le temps scolaire.

Nous vous proposons de soutenir deux associations proposant des actions à visées éducatives :

- **L'École des Pôles** propose d'accueillir au moins 4 classes de CM1 ou CM2 pour leur proposer des ateliers de sensibilisation au dérèglement climatique en s'appuyant sur la beauté et l'équilibre fragile des pôles. Pour cela les classes seront invitées à bord d'un trois-mâts lors d'une de ses escales bordelaises (23 septembre au 04 octobre 2024) pour des ateliers d'une demi-journée. Les classes des réseaux d'éducation prioritaire seront prioritaires.
- **L'Association Amicale Laïque Montaud Chabrely** agissant en tant que coopérative scolaire développe une action visant à améliorer le climat scolaire sur l'école. S'appuyant sur un programme d'interventions auprès d'une classe de CE2 et 2 classes de CM1 / CM2, un parcours d'ateliers et de rencontres permettra d'explorer la notion d'amitié et favoriser un climat relationnel apaisé.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement :

- d'une subvention de 2000 € à l'association L'école des Pôles,
- d'une subvention de 1680 € à l'association Amicale Laïque Montaud Chabrely,

La dépense sera imputée sur le budget principal 2024, chapitre 65, compte 65748, fonction 020.

**ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 avril 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Sylvie SCHMITT**